



Monsieur Michel Senimon
ONG EUROPA
88, rue du Pont Saint Martial
Site des Jacobins
Université de Limoges
87000 Limoges

Réf ► O-2020-49

Strasbourg, le 30 septembre 2020

Monsieur,

Je vous remercie de votre demande de patronage du 10 septembre 2020 pour la conférence « Les politiques publiques de l'eau en Europe » qui se tiendra le 27 novembre à Limoges.

La **Convention européenne du paysage** du Conseil de l'Europe a pour objet de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages incluant les ressources naturelles telles que l'eau. C'est donc volontiers que la Secrétaire Générale accorde son patronage à cet événement en lien avec nos activités.

La formule à utiliser pour faire mention du patronage, que vous voudrez bien associer au logo du Conseil de l'Europe, est la suivante :

« Sous le patronage de **Madame Marija Pejčinović Burić**, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe ».

Vous trouverez le logo sur notre portail internet www.coe.int dans la rubrique « Qui sommes-nous », « Logo officiel ». Ce logo ne peut être modifié et doit notamment garder la mention « Conseil de l'Europe ».

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire parvenir à la Direction de la Communication (isabelle.kuszyk@coe.int) quelques exemplaires des supports sur lesquels figureront le patronage de la Secrétaire Générale et le logo du Conseil de l'Europe.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Daniel Hölzgen